

Conférence : Abus de faiblesse auprès des seniors – Comprendre, prévenir, agir

Objectifs

- Expliquer pourquoi les seniors sont des cibles privilégiées.
- Identifier les mécanismes d'abus et les secteurs à risque.
- Sensibiliser aux conséquences (financières, sociales, psychologiques).
- Donner des outils concrets pour prévenir et agir.

1. Introduction – Un phénomène en hausse

- Selon la DGCCRF, près de **70 % des signalements d'abus de faiblesse concernent les seniors**.
- Avec l'allongement de la vie, l'isolement, la baisse des repères numériques → vulnérabilité accrue.
- Définition juridique (Code de la consommation, art. L121-8) : profiter de la faiblesse ou ignorance d'une personne pour lui faire souscrire un contrat ou un service.

2. Pourquoi les seniors sont-ils ciblés ?

- **Facteurs économiques** : épargne constituée, patrimoine immobilier et la retraite est inaliénable.
- **Facteurs psychologiques** : confiance plus élevée, peur de déranger la famille, culpabilité à dire non.
- **Facteurs sociaux** : isolement, recherche de lien social → plus grande écoute des démarcheurs.
- **Facteurs technologiques** : difficultés avec la dématérialisation et le numérique.

3. Comment se manifeste l'abus de faiblesse ?

- **Démarchage abusif** (téléphone, porte-à-porte, foires/salons).
- **Pression psychologique** : sentiment d'urgence, culpabilisation.
- **Contrats trompeurs** : assurances, obsèques, travaux, téléassistance, rénovation énergétique.
- **Arnaques numériques** : phishing, faux sites fiscaux, faux héritages etc.
- **Exemple concret** : signature d'un crédit à la consommation ou d'un abonnement sans réelle compréhension.



4. Conséquences pour les seniors

- **Financières** : pertes d'épargne et de pouvoir d'achat, endettement, spoliation du patrimoine.
- **Psychologiques** : perte de confiance, honte, anxiété, isolement accru.
- **Familiales** : tensions avec les proches, sentiment de dépendance.
- **Sociétales** : coût collectif (aides sociales, contentieux).

5. Comment se protéger ?

- **Avant** :
 - Ne jamais signer dans l'urgence.
 - Demander un devis écrit et délai de réflexion.
 - Vérifier la réputation de l'entreprise (numéro SIRET, avis, service-public.fr).
 - Parler du sujet avec un proche, un voisin ou une association en cas de doute,
- **Pendant** :
 - Refuser le démarchage abusif (inscription Bloctel).
 - Se méfier des promesses de gratuité ou d'aides « 100 % financées par l'État ».
- **Après** :
 - Utiliser le droit de rétractation (14 jours minimum).
 - Contacter DGCCRF, associations de consommateurs, ou déposer plainte en cas d'escroquerie.

6. Cas pratiques / mises en situation

- Exemple 1 : Une retraitée signe pour des panneaux solaires « gratuits » → analyse du vrai/faux.
- Exemple 2 : Assurance obsèques vendue avec des clauses abusives.
- Exemple 3 : Faux SMS de la CAF ou des impôts demandant coordonnées bancaires.

7. Conclusion et message clé

- Les abus de faiblesse sont fréquents mais **pas une fatalité**.
- S'informer, vérifier et demander conseil est la meilleure défense.
- La loi protège les seniors, mais la vigilance et le dialogue restent essentiels pour préserver **pouvoir d'achat, autonomie et dignité**.

Format : 1h à 1h30 (50 min d'exposé + 40 min d'échanges).

Support : PowerPoint + fiche pratique « 5 réflexes pour éviter un abus de faiblesse ».

